



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 12 septembre 2016**

L'an deux mille seize, le 12 septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Salle du Conseil à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Paul DUMOULIN Maire.

Date de convocation : 1^{er} septembre 2016

Présents : VIGEANT Catherine, DUMOULIN Jean-Paul, RAVARD Stéphane, MARECHAL Fabien, LUCERI Morgane, MERCERON Jérôme, VELINA Olivier, COHU Jean-Stéphane, PORCHET Sébastien, LENOIR Stéphanie

Absent excusé : LARIGNON Thierry (pouvoir à VELINA Olivier), RANDONNET Marc (pouvoir à VIGEANT Catherine), DELIN Pâquerette, CHAUVET Bruno, MASSARI Philippe,

Absent :

Secrétaire de séance : COHU Jean-Stéphane,

+++

OBJET : TRAVAUX DE STABILITE ET D'ASSAINISSEMENT DE L'EGLISE NOTRE DAME D'OULMES

SIGNATURE D'UN AVENANT RELATIF AU MARCHÉ de TRAVAUX A L'EGLISE NOTRE DAME - LOT 1 : GROS-ŒUVRE - MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE

M. le Maire rappelle :

Les délibérations en date du 24 septembre 2010 et 24 juin 2011 concernant l'engagement de l'opération TRAVAUX DE STABILITE ET D'ASSAINISSEMENT DE L'EGLISE NOTRE DAME D'OULMES

Au regard du Code des Marchés Publics, une procédure d'appel d'offres a été lancée pour la passation d'un marché portant sur 8 lots

Le lot n° 1 a été attribué à la société SN BILLON – 85420 MAILLEZAIS

Le présent avenant a pour objet la modification des prestations prévues dans la tranche conditionnelle n°2 du marché (suivant bilan de l'entreprise du 21/07/2016) comprenant plusieurs prestations nouvelles et qui fait ressortir une plus-value globale de 23.883,96 € HT.

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu la délibération 49/2013 du 26 juin 2013 ;

Vu le dit avenant ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- ADOPTE l'avenant susvisé établissant le marché de travaux lot 1 à 562.513,02 € HT au profit de la société SN BILLON représentée par Christian MASSE.
- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

*Prochaine séance le **mardi 27 Septembre 2016***

Le Conseil municipal,



Le Maire,